

Moyennes annuelles des rajustements salariaux dans les grands règlements

Publié le 15 novembre 2006

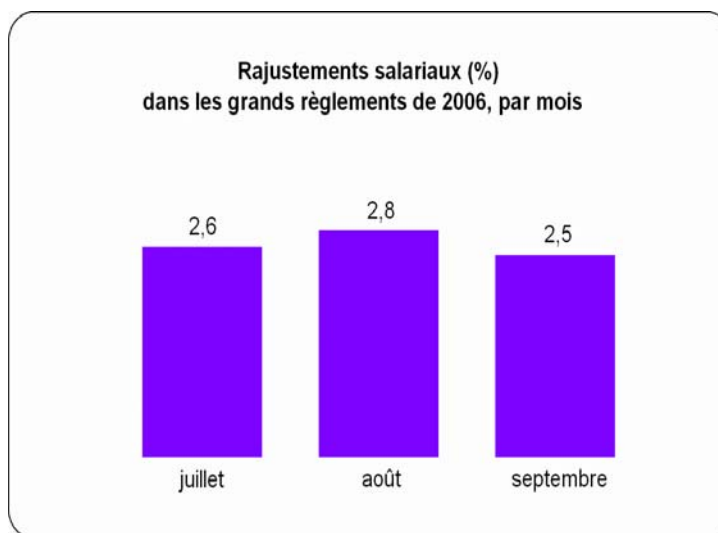
Septembre 2006

Les principales conventions collectives ratifiées en septembre 2006 ont donné lieu à un rajustement salarial moyen de 2,5 % par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,8 % enregistrée en août 2006 et celle de 2,6 % affichée en juillet 2006. Les données de septembre 2006 sont basées sur l'examen de 18 conventions visant 71 490 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 31,1 mois et le rajustement salarial s'établissait à 1,1 % en moyenne, comparativement à 2,5 % au cours des ententes courantes, la durée des conventions étant de 52,1 mois en moyenne.

En septembre 2006, les rajustements salariaux se situent entre 0,5 % visant 1 010 employés de TELUS Communications au Québec (sphère de compétence fédérale), et 4,9 % accordés à 1 160 professeurs et auxiliaires d'enseignement à temps partiel de l'Université d'Ottawa.

En septembre 2006, le secteur privé enregistre des gains salariaux légèrement supérieurs à ceux du secteur public. En effet, 4 810 employés du secteur privé, visés par 5 conventions obtiennent des gains salariaux de 3,0 %; tandis que dans le secteur public, 66 680 employés visés par 13 conventions reçoivent des gains de 2,5 % en moyenne. Ce secteur comporte la majorité des employés visés (93,3 %) dont 40 000 proviennent de British Columbia Public School Employers' Association et 11 640 maîtres de poste de la Société canadienne des postes.



Si l'on observe les sphères de compétence, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse enregistrent le rajustement salarial le plus élevé au taux de 3,8 % en moyenne. Chacune des 2 provinces signent une seule convention, soit Construction Management Bureau (ouvriers) en Nouvelle-Écosse et Black Gold Regional School Board No. 18 en Alberta. Le Québec et la Colombie-Britannique affichent le plus faible rajustement au taux de 2,4 % en moyenne. La sphère de compétence fédérale enregistre des augmentations salariales de 2,5 % en moyenne.

Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de la construction enregistre la plus forte moyenne de rajustements au taux de 3,8 %. Le secteur de l'information et de la culture affiche la plus faible moyenne de rajustements au taux de 0,5 % à l'issue d'une seule convention ratifiée par TELUS Communications au Québec. Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui compte la plus forte concentration de conventions (50 %) et d'employés (70,5 %) enregistre des rajustements de 2,5 % en moyenne; dans le secteur de la fabrication, 1 200 employés visés par une seule convention reçoivent des rajustements de 2,6 %; dans le secteur des services publics, 5 200 employés visés par 4 conventions obtiennent des rajustements de 2,6 %; dans le secteur du transport (incluant Postes Canada), 12 910 employés visés par 2 conventions reçoivent des rajustements de 2,7 % en moyenne.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon le mois

	2006		
	juillet	août	septembre
Secteurs			
Secteur public	2,8	2,8	2,5
Secteur privé	2,2	2,8	3,0
Toutes les industries/sphères de compétence			
Rajustements annuels moyens	2,6	2,8	2,5
Sans IVC	2,6	2,8	2,5
Avec IVC	2,3	3,1	2,5
Moyenne annuelle de 1ère année	2,5	1,4	2,5
Sans IVC	2,5	1,4	2,5
Avec IVC	3,1	2,1	2,3
Industries			
Services publics	-	-	2,6
Construction	3,5	3,5	3,8
Fabrication	2,2	3,1	2,6
Transport	1,6	1,7	2,7
Information et culture	-	-	0,5

	2006		
	juillet	août	septembre
Finance et services professionnels	-	2,5	-
Éducation, santé et services sociaux	2,7	2,7	2,5
Loisirs et hôtellerie	2,9	-	-
Administration publique	2,7	3,3	-
Sphères de compétence			
Île-du-Prince-Édouard	-	-	2,9
Nouvelle-Écosse	2,8	3,1	3,8
Nouveau-Brunswick	3,1	3,0	2,7
Québec	1,4	-	2,4
Ontario	2,9	2,8	3,2
Manitoba	-	-	2,6
Alberta	3,4	3,7	3,8
Colombie-Britannique	3,0	3,4	2,4
Sphère de compétence fédérale	2,4	1,7	2,5

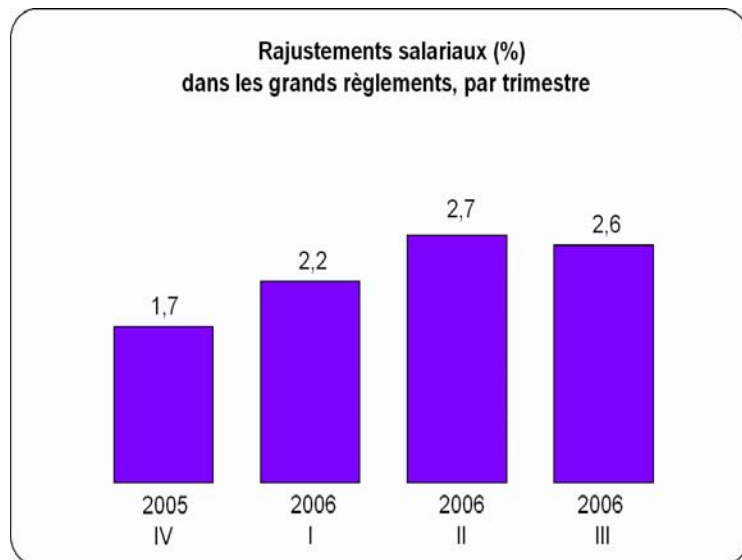
Troisième trimestre 2006

Les principales conventions collectives ratifiées au cours du troisième trimestre 2006 ont donné lieu à un rajustement moyen de 2,6 % par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,7 % enregistrée au cours du trimestre précédent. Les données du troisième trimestre 2006 sont basées sur l'examen de 69 conventions visant 215 570 employés.

Lors des précédentes négociations, le rajustement salarial s'établissait à 1,7 % en moyenne; il s'agit d'une moyenne inférieure à celle enregistrée au cours des ententes courantes. Au cours du troisième trimestre 2006, la durée des conventions est de 45,9 mois, comparativement à 33,2 mois au cours des ententes précédentes.

Au cours du troisième trimestre 2006, la plus longue moyenne de durée des conventions est due en partie à plusieurs conventions collectives de 5 ans ou plus telles celles de British Columbia Public School Employers Association, du secteur de la construction de la Colombie-Britannique, 6 conventions du secteur public du Nouveau-Brunswick, et 2 conventions du Québec (agents de police et chauffeurs d'ambulance).

Le secteur public enregistre des augmentations salariales supérieures à celles du secteur privé. La plus forte concentration d'employés (70,9 %) se trouve dans le secteur public où 152 830 employés visés par 34 conventions obtiennent des rajustements salariaux de 2,7 % en moyenne. Dans le secteur privé, 62 740 employés visés par 35 conventions reçoivent des rajustements de 2,5 % en moyenne.



Si l'on observe les sphères de compétence au cours du troisième trimestre 2006, l'Alberta affiche la plus forte moyenne de gains salariaux au taux de 3,5 % dans le cadre de 5 conventions visant 8 960 employés. La Nouvelle-Écosse enregistre la seconde augmentation en importance au taux de 3,3 % dans le cadre de 3 conventions visant 2 200 employés. Le Québec affiche le plus faible rajustement au taux de 1,7 % dans le cadre de 6 conventions visant 13 160 employés. La Colombie-Britannique qui compte la plus forte concentration d'employés visés (29,7 %) enregistre des rajustements de 2,8 % en moyenne. En Ontario, 50 830 employés visés par 15 conventions reçoivent des rajustements de 2,9 % en moyenne; et la sphère de compétence fédérale affiche des rajustements de 2,3 % en moyenne.

Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de la construction enregistre le rajustement le plus élevé au taux de 3,5 % dans le cadre de 14 conventions visant 23 810 employés. Le secteur de l'information et de la culture affiche le plus faible rajustement au taux de 0,5 % dans le cadre d'une seule convention signée par TELUS Communications. Le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux qui comporte la plus forte concentration de conventions (27,5 %) et d'employés (45,6 %) enregistre des rajustements de 2,6 % en moyenne. Dans le secteur de la fabrication, 5 580 employés visés par 7 conventions obtiennent des rajustements de 2,4 % en moyenne.

De janvier à septembre 2006, les principales conventions collectives ont donné lieu à des rajustements salariaux de 2,6 % en moyenne.

Moyennes annuelles des rajustements salariaux en pourcentage selon le trimestre

	2005	2006		
	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Secteurs				
Secteur public	1,6	2,2	2,8	2,7
Secteur privé	2,1	2,5	2,2	2,5
Toutes les industries/sphères de compétence				
Rajustements annuels moyens	1,7	2,2	2,7	2,6
Sans IVC	1,6	2,2	2,8	2,6
Avec IVC	2,4	2,9	2,2	2,5
Moyenne annuelle de 1ère année				
Sans IVC	1,3	2,0	2,9	2,2
Avec IVC	2,7	3,0	2,0	2,4
Industries				
Industries primaires	2,2	1,5	2,7	-
Services publics	3,1	2,6	1,7	2,6
Construction	-	-	3,7	3,5
Fabrication	2,5	2,1	1,8	2,4

	2005	2006		
	4 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Commerce de gros et de détail	1,1	1,7	2,1	-
Transport	2,5	2,2	2,8	2,0
Information et culture	2,1	3,3	2,4	0,5
Finance et services professionnels	2,2	2,5	2,5	2,5
Éducation, santé et services sociaux	1,6	2,1	2,8	2,6
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,7	3,1	2,9
Administration publique	1,6	2,7	3,0	2,8
Sphères de compétence				
Terre-Neuve-et-Labrador	1,5	1,5	2,0	-
Île-du-Prince-Édouard	3,0	-	2,8	2,9
Nouvelle-Écosse	3,3	-	3,1	3,3
Nouveau-Brunswick	3,0	3,8	1,2	3,0
Québec	1,6	2,1	1,6	1,7
Ontario	2,8	2,7	2,9	2,9
Manitoba	2,9	2,4	3,1	2,6
Saskatchewan	2,1	2,1	-	-
Alberta	2,6	3,1	3,4	3,5
Colombie-Britannique	0,1	1,6	2,7	2,8
Territoires	2,7	-	3,1	-
Multiprovince	4,2	3,3	4,1	-
Sphère de compétence fédérale	2,2	2,3	2,6	2,3

Moyennes annuelles des rajustements salariaux selon l'année

	2003	2004	2005	2006
Secteurs				
Secteur public	2,9	1,4	2,2	2,6
Secteur privé	1,2	2,2	2,4	2,4
Toutes les industries/sphères de compétence				
Rajustements annuels moyens	2,5	1,8	2,3	2,6
Sans IVC	2,5	1,7	2,2	2,6
Avec IVC	2,6	3,1	2,5	2,5
Moyenne annuelle de 1ère année	2,5	1,1	2,1	2,4
Sans IVC	2,6	0,9	2,1	2,4
Avec IVC	2,2	3,2	2,8	2,4
Industries				
Industries primaires	2,8	3,0	2,1	2,5
Services publics	2,4	3,1	2,6	2,4
Construction	2,8	2,7	2,5	3,5
Fabrication	2,5	2,4	2,5	1,9
Commerce de gros et de détail	1,2	1,5	1,9	2,0
Transport	1,6	0,6	2,9	2,1
Information et culture	1,5	2,7	2,4	2,8
Finance et services professionnels	2,8	1,3	2,3	2,5
Éducation, santé et services sociaux	3,3	0,9	2,1	2,5
Loisirs et hôtellerie	2,6	2,7	1,9	2,9
Administration publique	2,3	2,4	2,4	2,9

	2003	2004	2005	2006
Sphères de compétence				
Terre-Neuve-et-Labrador	3,1	1,0	2,1	1,5
Île-du-Prince-Édouard	3,2	2,4	2,5	2,9
Nouvelle-Écosse	3,3	4,7	3,2	3,1
Nouveau-Brunswick	2,8	4,1	3,0	2,9
Québec	2,1	2,6	1,6	1,7
Ontario	3,3	3,0	2,7	2,8
Manitoba	2,9	2,6	2,9	2,6
Saskatchewan	3,0	1,0	1,9	2,1
Alberta	3,0	3,1	3,0	3,3
Colombie-Britannique	1,3	-1,6	0,5	2,5
Territoires	2,5	3,0	3,0	3,1
Multiprovince	1,1	2,7	4,1	3,5
Sphère de compétence fédérale	1,8	1,6	2,6	2,3

Note : les données de 2006 reflètent les résultats enregistrés à ce jour.

**Rajustements salariaux en pourcentage dans les secteurs public et privé,
données chronologiques depuis 1985**

Année	Public	Privé	Tous
1985	3,8	3,3	3,7
1986	3,6	3,0	3,4
1987	4,1	3,8	4,0
1988	4,0	5,0	4,4
1989	5,2	5,2	5,2
1990	5,6	5,7	5,6
1991	3,4	4,4	3,6
1992	2,0	2,6	2,1
1993	0,6	0,8	0,7
1994	0,0	1,2	0,3
1995	0,6	1,4	0,9
1996	0,5	1,7	0,9
1997	1,1	1,8	1,5
1998	1,6	1,8	1,7
1999	2,0	2,7	2,2
2000	2,5	2,4	2,5

Année	Public	Privé	Tous
2001	3,4	3,0	3,3
2002	2,9	2,6	2,8
2003	2,9	1,2	2,5
2004	1,4	2,2	1,8
2005	2,2	2,4	2,3
2006	2,6	2,4	2,6

Note : les données de 2006 reflètent les résultats enregistrés à ce jour.

Les grands règlements salariaux sont ceux qui s'appliquent à des unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Notes techniques \(format PDF, 50 ko\)](#).

Source : Politique et Information sur les milieux de travail, RHDSC – Programme du travail.

Pour plus d'information : http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/contact/contactez_nous.shtml

AUTRES TABLEAUX DÉTAILLÉS

Des tableaux plus détaillés indiquent le nombre de conventions, le nombre d'employés et la durée selon le mois, le trimestre et l'année pour tous les secteurs – public et privé – , sphères de compétence et industries. Ces données sont disponibles aux [tableaux plus détaillés \(format PDF, 292 ko\)](#)

Les principales ententes conclues en septembre 2006

Industrie, employeur, emplacement syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en% *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Services publics				
Manitoba Hydro à l'échelle de la province, Manitoba Association of Manitoba Hydro Staff and Supervisory Employees (Synd. ind. local) employés de bureau; surveillants	640	2,5	36,0	22 mar 2009
Manitoba Hydro à l'échelle de la province, Manitoba Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FAT-COI/CTC) employés des services et préposés à l'entretien	2 850	2,5	36,0	31 mai 2009
Manitoba Hydro à l'échelle de la province, Manitoba Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés de bureau; employés des services techniques	1 180	2,5	36,0	22 mar 2009
Terasen Gas Inc. à l'échelle de la province, Colombie-Britannique Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FAT-COI/CTC) employés des services publics	530	2,9	60,0	31 mar 2011
4 conventions	5 200	2,5	38,5	
Construction				
Construction Management Bureau Limited région continentale, Nouvelle-Écosse Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord (FAT-COI/CTC) ouvriers	800	3,8	36,0	30 avr 2009
1 convention	800	3,8	36,0	

Industrie, employeur, emplacement syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en% *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Fabrication				
Prevost Car inc. Ste-Claire, Québec; Bellechasse, Québec; et Québec, Québec Synd. nat. de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres trav. et travailleuses du Canada (TCA CANADA) (CTC) employés d'usine et préposés à l'entretien	1 200	2,6*	36,0	30 jun 2009
1 convention	1 200	2,6	36,0	
Transport				
Chemin de fer Canadien Pacifique à l'échelle du réseau, Multiprovince Synd. intl. travailleurs unis: métallurgie, papier, foresterie, caoutchouc, fabrication, énergie, services et ind. connexes (FAT-COI/CTC) employés non-itinérants	1 270	3,3	36,0	31 dec 2009
Société canadienne des postes à l'échelle du Canada, Multiprovince Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (CTC) receveurs des postes; receveurs des postes adjoints	11 640	2,5*	48,0	31 déc 2009
2 conventions	12 910	2,7	45,7	
Information et culture				
TELUS Communications (Québec) Inc. à l'échelle de la province, Québec Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) gens de métier; téléphonistes; employés de bureau et techniciens	1 010	0,5	48,0	31 déc 2009
1 convention	1 010	0,5	48,0	

Industrie, employeur, emplacement syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en% *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Éducation, santé et services sociaux				
B.C. Public School Employers' Association à l'échelle de la province, Colombie-Britannique Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique (Synd. ind. national) enseignants à l'élémentaire et au secondaire	40 000	2,4	60,0	30 jun 2011
Black Gold Regional Division No. 18 Nisku, Alberta Alberta Teachers' Association (Synd. ind. national) enseignants à l'élémentaire et au secondaire	530	3,8	12,0	31 août 2007
Gouvernement du Nouveau-Brunswick à l'échelle de la province, Nouveau-Brunswick Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) gens de métier; employés des services généraux	2 630	2,7	60,0	31 mar 2010
Regional Health Authorities of Prince Edward Island à l'échelle de la province, Île-du-Prince-Édouard Prince Edward Island Nurses' Union (CTC) infirmières	790	2,9	36,0	31 mar 2008
River East Trancona School Division Winnipeg, Manitoba Manitoba Teachers' Society (Synd. ind. national) enseignants à l'élémentaire et au secondaire	1 220	3,0	12,0	30 jun 2007
Université de Montréal Montréal, Québec Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés de bureau; employés des services techniques	2 000	2,3	48,0	30 nov 2010

Industrie, employeur, emplacement syndicat, unité de négociation	Nombre d'empls.	Rajust. ann. moy. en% *IVC	Durée (mois)	Date d'expiration
Université de Toronto Toronto, Ontario Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés des services et préposés à l'entretien; techniciens de laboratoire; employés d'entretien des bâtiments	640	3,0	24,0	30 jun 2008
Université d'Ottawa Ottawa, Ontario Association des professeurs à temps partiel de l'Université d'Ottawa (Synd. ind. local) professeurs	1 160	4,9	36,0	31 août 2007
Upper Canada District School Board Brockville, Ontario Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) employés de bureau; employés des services et préposés à l'entretien	1 400	1,8	36,0	31 août 2008
9 conventions	50 370	2,5	55,8	
Conventions avec IVC - 2 conventions	12 840	2,5	46,9	
Conventions sans IVC - 16 conventions	58 650	2,5	53,2	
Toutes les conventions - 18 conventions	71 490	2,5	52,1	

Les grands règlements salariaux sont ceux qui s'appliquent à des unités de négociation de 500 employés ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les [Notes techniques \(format PDF, 50 ko\)](#).

Source : Politique et Information sur les milieux de travail, RHDSC – Programme du travail.

Pour plus d'information : http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/contact/contactez_nous.shtml